



**PV NON-APPROUVÉ PROCÈS-VERBAL**

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 28 septembre 2022, 19h15

En présentiel à la bibliothèque de l'école

**Étaient présents :**

Geneviève Bédard	membre – service de garde
Véronique Bouchard	Directrice
Sébastien Boucher	membre parent
Camille Brochu-Hamel	membre – professionnelle
Audrey Gauthier	membre – personnel de soutien
Gabrielle Gaudreau	membre – enseignante
Karl-Alexandre Jahjah	membre parent
France Julien	(Maison des grands-parents) membre de la communauté
Olfa Khemiri	membre parent
Guy Labrecque	membre parent
Anne-Sophie Mazerolle	membre parent
Catherine Valcourt	membre enseignante

**Était absente :**

Représentant (Maison des jeunes L'envol Sainte-Foy)

**1. OUVERTURE**

**1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée**

La séance du premier conseil d'établissement 2022-2023 est ouverte à 19 h 16.

Monsieur Sébastien Boucher fait la présentation des membres présents.

Le quorum étant atteint, M. Boucher président- sortant du CÉ, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Mme Kim Pagé fait office de secrétaire.

## **1.2. Présentation des membres du CÉ 2022-2023**

Tour à tour chacun des membres se présente et mentionne son rôle au sein du CÉ.

## **1.3. Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Boucher fait une lecture de l'ordre du jour préalablement transmis aux membres. Mme Véronique Bouchard demande l'ajout des points 3.9 projets entrepreneuriaux et 3.10 Frais sorties service de garde. Elle demande de retirer le point 4.2 et de le reporter ultérieurement.

<b>CE-016-22-23-001</b>	Sur la proposition de M. Guy Labrecque, le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec l'ajout des points 3.9, 3.10 et le report du point 4.2.
-------------------------	---

## **1.4. Adoption du procès-verbal du 25 août 2022**

Monsieur Jahjah soumet quelques coquilles qu'il a envoyées par courriel. Celles-ci seront corrigées.

<b>CE-016-22-23-002</b>	Sur la proposition de Mme Geneviève Bédard, le procès-verbal du 25 août 2022 est adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

## **1.5. Suivi du procès-verbal**

Aucun suivi à effectuer

## **1.6. Intervention du public**

La Maison des grands-parents reprendra du service en offrant de l'aide aux devoirs pour la première partie de l'année. De l'aide financière pour l'achat de fournitures scolaires aux familles dans le besoin est à prévoir.

## **2. Formation du CÉ 2022-2023**

Monsieur Boucher mentionne qu'il ne faut pas oublier de visualiser les capsules de formation.

### **2.1. Nomination d'un(e) secrétaire**

Lors de chacune des rencontres, la rédaction du procès-verbal doit être effectuée.

La proposition de madame Kim Pagé-B. est unanime.

<b>CE-016-22-23-003</b>	Sur la proposition de Mme Catherine Valcourt, la nomination de Mme Kim Pagé-B. pour le poste de secrétaire est adoptée à l'unanimité.
-------------------------	---

## **2.2. Nomination d'un président d'élection**

Monsieur Boucher propose Mme Véronique Bouchard pour effectuer la présidence des élections des membres. Mme Véronique Bouchard accepte.

<b>CE-016-22-23-004</b>	Sur la proposition de M. Sébastien Boucher, la nomination de Mme Véronique Bouchard pour le poste de présidente d'élection est adoptée à l'unanimité.
-------------------------	---

## **2.3. Élection à la présidence du CÉ**

Mme Bouchard explique le rôle et la responsabilité d'un président de conseil d'établissement. M. Karl-Alexandre Jahjah propose la nomination de M. Sébastien Boucher. Celui-ci accepte le mandat. Tous les membres félicitent M. Boucher.

<b>CE-016-22-23-005</b>	M. Karl-Alexandre Jahjah, propose la nomination de M. Sébastien Boucher pour le poste de président du conseil d'établissement 2022-2023. Monsieur Guy Labrecque appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.
-------------------------	--

## **2.4. Élection à la vice-présidence du CÉ**

Mme Bouchard explique le rôle et les responsabilités du vice-président du CÉ.

<b>CE-016-22-23-006</b>	M. Karl Alexandre Jahjah, se propose à la nomination du poste de vice-président du conseil d'établissement 2022-2023. Monsieur Guy Labrecque appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.
-------------------------	---

## **2.5. Élection du trésorier**

Mme Bouchard explique le rôle et les responsabilités du trésorier du CÉ.

<b>CE-016-22-23-006</b>	Mme Anne-Sophie Mazerolle se propose à la nomination du poste trésorier du conseil d'établissement 2022-2023. Monsieur Karl-Alexandre Jahjah appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.
-------------------------	---

## 2.6. Nomination des membres de la communauté (2)

Des membres de la communauté sont invités à prendre part aux séances du CÉ.

<b>CE-016-22-23-007</b>	Mme France Julien représentera la Maison des grands-parents Monsieur Karl-Alexandre Jahjah appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.
-------------------------	--

Une place demeure vacante et les représentants de la maison des jeunes seront invités à prendre part au CÉ dans un avenir rapproché.

<b>CE-016-22-23-008</b>	Un représentant de la maison des jeunes sera invité à se présenter. Mme Gabrielle Gaudreau appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.
-------------------------	---

## 2.7. Dénonciation d'intérêt direct ou indirect

Les membres ont tous l'obligation de dénoncer des intérêts envers le CÉ directement ou indirectement. Les membres sont donc invités à transmettre le plus rapidement possible leur dénonciation à Mme Bouchard avant le 3 octobre 2022.

Une question est posée sur la pertinence des membres à fournir leur adresse personnelle. Selon Mme Bouchard, l'adresse ne sera en aucun temps transmise pour une diffusion externe ce qui rassure les membres du CÉ.

## 2.8. Rôles et responsabilités d'un CÉ

Mme Bouchard énonce les rôles et responsabilités d'un CÉ via la projection d'un document.

Les membres sont invités à lui transmettre, par courriel tout sujet pouvant être discuté lors des différents comités qui sont en lien avec le CÉ.

## 2.9. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (Art. 53 et 459.5 Fiche3)

M. Boucher fait l'énonciation des formations qui sont obligatoires pour chacun des membres du conseil d'établissement. Mme Bouchard indique aux membres que les liens pour accéder à ces formations sont disponibles sur le site internet de l'école.

## 3. Décision

### 3.1. Adoption du calendrier des séances 22-23 (Art. 67 et 108 Fiches 3et 28)

Le calendrier des séances du CÉ est présenté aux membres. L'unanimité est obtenue. La date de la rencontre de mois d'août sera à rediscuter.

<b>CE-016-22-23-009</b>	Mme Gabrielle Gaudreau propose l'adoption du calendrier tel que présenté. Le calendrier des séances du CÉ 2022-2023 est adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

### **3.2. Adoption des règles de régie interne du CÉ** (Art. 67 et 108 Fiches 3 et 28)

La présentation des règles de régie interne du CÉ est effectuée aux membres via la projection d'un document.

En cas d'absence de l'un des membres du CÉ, Mme Bouchard présente les membres substitués qui seront appelés à se présenter lors de la séance.

- Mme Christine Trudel, membre du personnel enseignant – substitut
- Mme Ambar De Frutos, membre du personnel SDG – Substitut

M. Karl-Alexandre Jahjah indique une coquille dans l'article 8.2 concernant l'énumération des membres substitués.

M. Karl-Alexandre Jahjah indique que lors de la présentation du calendrier les heures n'ont pas été indiquées. Mme Bouchard indique que l'heure sera indiquée et publiée sur le site internet de l'école.

Une discussion est débutée sur certains articles.

Ajout à article 18 : les non-membres peuvent s'inscrire à toutes séances ordinaires via le site web de l'école.

<b>CE-016-22-23-010</b>	Mme Audrey Gauthier propose l'adoption des règles de régie interne du CÉ. Les règles de régie interne du CÉ 2022-2023 sont adoptées à l'unanimité.
-------------------------	--

### **3.3. Adoption du budget du CÉ** (Art. 66 et 108 Fiches 3 et 4)

Le budget est présenté aux membres du CÉ. M. Boucher indique aux membres qu'ils devront soumettre au trésorier la prévision de leur dépense pour la prochaine année du CÉ 2022-2023.

<b>CE-016-22-23-011</b>	Mme Gabrielle Gaudreau propose l'adoption du budget du CÉ. Le budget du CÉ 2022-2023 est adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

### **3.4. Approbation Caisse scolaire Desjardins** (Art. 94 et 110.4 Fiche 4)

Mme Bouchard a été sollicitée par le Mouvement des Caisses Desjardins en lien avec la Caisse scolaire Desjardins de Sainte-Foy pour les élèves du primaire. Une demande pour effectuer une tournée des classes de l'école a été soumise. Les représentants du Mouvement des caisses Desjardins échangeront avec les enfants sur l'épargne qu'ils peuvent faire durant leur jeunesse.

Desjardins a été un membre important autant pour le projet de la piste d'hébertisme que nous avons inauguré l'an dernier que pour le projet de la bibliothèque de l'école.

<b>CE-016-22-23-012</b>	M. Karl-Alexandre Jahjah propose l'autorisation de la tournée des classes et le partenariat de l'école en lien avec la Caisse scolaire Desjardins. La proposition est adoptée à l'unanimité.
-------------------------	--

### **3.5. Approbation des activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières** (Art 87 Fiches 4 et 16)

Mme Bouchard présente les montants que l'école a obtenus en lien avec les sorties scolaires éducatives. Elle présente les sorties proposées pour chacun des niveaux scolaires.

Un suivi de quelques sorties indiquées sera à faire, car il manque le prix pour le Clap.

M. Karl-Alexandre Jahjah indique qu'il serait intéressant planifier des sorties en lien avec le projet IniSport (Ex: les élèves qui font l'initiation à la gymnastique pourraient aller à l'école de cirque.)

Des précisions sont demandées sur les ratios et protocoles de sorties.

<b>CE-016-22-23-013</b>	Mme Gabrielle Gaudreau propose l'approbation des sorties scolaires soumises. Les activités/sorties scolaires sont adoptées à l'unanimité.
-------------------------	---

### **3.6. Collecte de sang Héma-Québec** (Art. 94 et 110.4 Fiche 4)

À la demande des enseignantes de 5e année, Mme Geneviève Carle et Mme Christine Trudel, Mme Bouchard soumet aux membres du CÉ leur projet d'une collecte de sang avec Héma-Québec. L'événement se tiendra le 30 mars prochain au gymnase entre 14h00 et 20h00. La mise en place se fera dès 12h45 le jour de l'événement.

Les élèves seront invités à faire de la publicité et à recruter des donateurs. Si les membres du CÉ approuvent ce projet, l'école Sainte-Geneviève tiendra sa 4e collecte de sang.

M. Karl-Alexandre Jahjah mentionne que c'est une très belle activité avec une belle participation des élèves.

M. Guy Labrecque mentionne que plusieurs parents parlent encore du succès des collectes antérieures.

M. Karl-Alexandre Jahjah propose de faire un témoignage d'un donneur au besoin.

<b>CE-016-22-23-014</b>	Mme Camille Brochu-Hamel propose la tenue de la collecte de sang avec la participation d'Héma-Québec. La collecte de sang est adoptée à l'unanimité.
-------------------------	--

### **3.7. Don de 500\$** (Art. 94 et 110.4 Fiche 4)

L'école a reçu un don de 500\$ de la compagnie Arled. Les membres du CÉ doivent approuver ce don. Un fonds spécial pour les sorties pour les élèves de 3e année pourrait être créé avec ce don.

<b>CE-016-22-23-015</b>	Mme Audrey Gauthier propose l'acceptation du don fait par la compagnie Arled pour les élèves de 3e année. La proposition est adoptée à l'unanimité.
-------------------------	---

### **3.8. Rapport financier du CÉ 2021-2022**

M. Boucher, trésorier du CÉ 2021-2022 fait la présentation du rapport financier de l'an dernier.

<b>CE-016-22-23-016</b>	Mme Geneviève Bédard propose l'acceptation du rapport financier 2021-2022. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

### **3.9. Programme Ose Entrepreneurial**

Mme Audrey propose la possibilité d'ouvrir une friperie à l'école qui serait tenue par ses élèves. Les vêtements pourraient être vendus aux élèves de l'école. Un soir par semaine la friperie sera ouverte à la communauté.

Des questions sont posées à Mme Audrey sur l'élaboration de son projet de friperie.

Un pourcentage pourrait être remis à une fondation que les élèves auront choisie. Les élèves seront impliqués dans toutes les sphères du projet.

Dans le meilleur des mondes, dans la friperie, un large éventail de vêtements pour tous les âges et pour toutes les grandeurs.

Aucune compétition n'est envisagée avec la boîte de l'entraide diabétique qui contribue énormément à l'école. Un tri sera effectué et le surplus sera déposé dans la boîte d'entraide diabétique.

<b>CE-016-22-23-017</b>	Mme Olfa Khemiri propose l'acceptation du projet de friperie dans l'école. Le projet de friperie est adopté à l'unanimité.
-------------------------	--

### **3.10. Frais sortie service de garde Sorties SDG**

Mme Geneviève Bédard demande l'augmentation du budget de cinq dollars (5\$) pour porter le budget de sortie à 20\$ par élève pour un total de 60\$ lors des journées pédagogiques.

<b>CE-016-22-23-018</b>	M. Guy Labrecque propose l'augmentation de 5\$. Le nouveau budget de sortie du SDG de 20\$ par enfant est adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

## **4. Consultation et discussion**

### **4.1. Présentation du projet éducatif et portrait de notre école**

Mme Bouchard le projet éducatif de notre école : Ensemble, en action et en passions.

Mme Bouchard fait une présentation du portrait de notre école pour l'année 2022-2023 (nombre d'élèves et de classes, nombre d'élèves immigrants, langues maternelles, nombre d'élèves ayant un plan d'intervention). Une belle diversité est démontrée dans notre école. Cela représente une belle richesse.

Des précisions sont demandées à Mme Gabrielle Gaudreau, enseignante en francisation, sur la complexité de son travail en lien avec le portrait de l'école avec les élèves dont leur langue maternelle n'est pas le français.

### **4.2. Résultat de la consultation aux élèves et aux parents**

Reporté à une séance ultérieure.



## **5. Cour d'école**

L'embellissement de la cour d'école est toujours dans nos volontés. Des consultations et des discussions ont lieu présentement avec le Centre de services scolaire des Découvreurs et différents membres extérieurs.

## **6. Information**

### **6.1. Information de la présidence du CÉ et correspondance reçue**

M. Boucher informe les membres qu'il n'a reçu aucune correspondance.

### **6.2. Information de la directrice**

Déjà le premier mois du calendrier scolaire presque terminé. Ce fut un mois très chargé.

Avec la Maison des grands-parents, l'aide aux devoirs permettra à 13 élèves de bénéficier de ce service. De plus, les fournitures seront payées par la maison des grands-parents pour certains élèves dont il manquerait des fournitures ou pour de nouveaux arrivants/immigrants.

Nous avons sélectionné 10 familles qui recevront un habit de neige.

M. Karl-Alexandre Jahjah et M. Guy Labrecque désirent souligner l'excellent travail qui a été effectué par Mme Catherine Rousseau, enseignante en anglais en début d'année avant son départ.

### **6.3. Information du personnel**

Mme Geneviève Bédard présente le portait du service de garde selon l'offre et la demande. Des précisions sont discutées sur le nombre de groupes formés. M. Jahjah désire souligner le bon travail de Mme Bédard.

### **6.4. Information du Comité de parents**

M. Boucher invite les membres à poser des questions à poser aux représentants du Comité de parents s'ils en ont. Voici le nom des représentants : M. Sébastien Boucher et M. Karl-Alexandre Jahjah

## **7. Autres sujets**

### **7.1. Procédure départ des élèves SDG**

À la demande de M. Guy Labrecque, des précisions sont données sur la procédure de départ en lien avec le retrait de la table de départ en fin de journée.

Mme Bouchard indique qu'une table de départ représente des couts élevés. Elle mentionne également qu'en raison de la pénurie de personnel, l'école n'a pas de ressources humaines pour occuper ce poste.

Le personnel de l'école voit des répercussions positives à la présence des parents dans l'école. Cela permet des moments d'échange agréables et positifs. Les parents peuvent contempler les œuvres affichés dans les corridors. Le contact avec les parents des élèves est apprécié.

## **8. Fermeture**

### **8.1. Date de la prochaine rencontre du Conseil**

La prochaine séance aura lieu le 24 octobre 2022.

### **8.2. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 22h04.

<b>CE-016-22-23-018</b>	M. Karl-Alexandre Jahjah propose la levée de l'assemblée. Adoptée à l'unanimité.
-------------------------	---

Sébastien Boucher, président

Véronique Bouchard, Directrice